

fructueux efforts de M. Clifford Pinchot, que M. Roosevelt avait nommé pour s'occuper de la conservation des ressources hydrauliques et forestières de la Pennsylvanie et qui était gouverneur de l'État de la Pennsylvanie au moment de sa mort.

Mais, d'après les notes que j'ai prises, mon honorable ami s'est plaint que la municipalité de Trail et la région avoisinante aient subi des ennuis, et il a dit que c'était dû à la négligence d'Ottawa et du gouvernement de la Colombie-Britannique, si je l'ai bien compris. C'est son propre problème, et je regrette beaucoup que tout ne soit pas rose et que le gouvernement de la Colombie-Britannique n'ait pas répondu aux espoirs de mon honorable ami. Mais je sais que, lorsqu'il y a eu une sinistre inondation dans la vallée du Fraser, le gouvernement de la Colombie-Britannique a lancé un S.O.S. à Ottawa et que le Gouvernement a répondu à ce S.O.S. en venant à la rescoufse de cette province. Je veux que mon honorable ami le sache, bien que je pense qu'il le sait déjà. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a dit au gouvernement d'Ottawa: "Nous avons eu une inondation désastreuse et elle ruine nos gens. Elle détruit les terres les plus riches et les meilleures de la Colombie-Britannique. Nous ne pouvons pas construire des digues pour empêcher toute nouvelle inondation et nous voulons que vous nous veniez en aide." Le gouvernement du Dominion, ainsi que mon honorable ami appelle le gouvernement du Canada, a accepté, avec raison, d'accorder son aide. Mais dès que le gouvernement a lancé un appel, je me souviens, et ceux de mes honorables amis qui étaient à la Chambre doivent s'en souvenir, qu'on s'est plaint que le gouvernement King avait tardé à faire telle et telle chose. La raison était évidente. Le gouvernement de la Colombie-Britannique n'avait pas plus bougé qu'il ne bouge maintenant.

M. Herridge: Mon honorable ami me permettrait-il de faire une mise au point? Au sujet de la Colombie-Britannique, le gouvernement de la province a tout d'abord fait appel au gouvernement fédéral en 1896 mais sans obtenir de résultat.

M. Pouliot: Mon honorable ami n'est pas sérieux. Je résume la discussion qui a eu lieu en cette chambre. Je ne souffre pas d'annésie. Je me souviens fort bien de ce qui s'est passé alors. Voici ce qui en était. Certains membres des deux côtés de la Chambre se plaignaient du retard que le Gouvernement mettait à secourir les victimes de l'inondation en Colombie-Britannique. Je me souviens que le premier ministre,—peu importe qu'il se soit agi de M. King ou de

M. St-Laurent, mais c'était le chef de mon parti,—a dit ceci: "Je ne puis rien faire avant de recevoir un S.O.S. du gouvernement de la Colombie-Britannique, parce que je ne veux pas que le gouvernement du Canada empiète sur les droits d'un gouvernement provincial." C'est vrai. C'est quelque chose. Que mon honorable ami traverse la clôture et aille dire ce qui suit au premier ministre créditiste (Socred) de la Colombie-Britannique: Bien que j'appartienne au partie CCF, j'espère que cette fois, même si vous êtes créditiste (Socred) mon cher premier ministre, vous allez vous remuer, vous allez faire quelque chose et parler au premier ministre du Canada.

M. Herridge: Nous ferons de notre mieux.

M. Blackmore: Dites "Social Credit" et non pas "Socred".

M. Pouliot: Je m'adresse aux honorables députés par l'entremise des colonnes du hansard.

M. Blackmore: Dites "Social Credit"; soyez équitable.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

M. Pouliot: Je ne manque aucunement de respect envers ce monsieur. Je ne le connais pas. Je ne le rencontrerai probablement jamais de ma vie. Cependant, je veux que les choses se fassent correctement et conformément aux principes de la constitution de notre pays.

Si je le cite correctement, mon honorable ami a dit que les gouvernements fédéral et provinciaux semblent éviter leurs responsabilités touchant la question susmentionnée et que nous avons grandement besoin de collaboration fédérale-provinciale, parce qu'il s'agit d'un problème auquel il faut faire face dans un avenir rapproché, sinon les centres voisins du fleuve et des lacs auront à souffrir de graves dégâts, et le reste. Il n'y a pas ici matière à tenir une conférence fédérale-provinciale. Il y a matière à discussion entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique. Quand un problème surgit dans notre partie du pays, nous y voyons un problème à étudier non à une conférence fédérale-provinciale, mais à une conférence entre le gouvernement du Canada et le gouvernement provincial intéressé. Voilà comment je comprends la chose. Ce qui doit être fait dans notre partie du pays n'intéresse pas immédiatement l'honorable député.

M. Herridge: Je suis toujours intéressé.

M. Pouliot: Il n'est pas nécessaire de se montrer trop intéressé dans ce sens.